



Au fil du Chaudet



Mairie : 5 place de la Foucaudière, SAINT-SAUVEUR  
86100 SENILLÉ SAINT-SAUVEUR  
Tél. 05 49 23 03 77 • Mél : mairie@senille-st-sauveur.fr

Mairie Annexe : 2 place de la Mairie, SENILLÉ  
86100 SENILLÉ SAINT-SAUVEUR  
Tél : 05 49 93 65 14 • Mél : mairie-annexe@senille-st-sauveur.fr

### Éditorial

Traditionnellement, le premier journal d'informations de l'année présente la situation financière de la commune, avec le résultat de 2017 et le budget de 2018, ce dernier voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal de fin février.

Ce budget a été réalisé avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau de qualité des services rendus à la population, sans augmenter les taux d'imposition locaux.

Le programme d'investissement est, cette année encore, ambitieux, avec des travaux importants en voirie, sur les bâtiments communaux, les équipements et le projet de réhabilitation de l'ancien café sur le territoire de Saint-Sauveur. L'année 2018 sera, pour ce chantier, celle de la préparation avec les études techniques, le choix de l'architecte puis des entreprises. Une commission regroupant les maires, les adjoints et des conseillers a été constituée pour suivre ce dossier important.

2019 devrait ensuite être l'année de réalisation des travaux. Il est bien évidemment acté que ce projet ne pénalise pas d'autres investissements structurants sur la commune.

Comme toujours nous comptons sur les forces vives de la commune que sont les artisans, les commerçants, les entreprises, les producteurs, les agents communaux, les enseignants et les associations. Ce sont eux qui constituent le tissu économique, social et éducatif qui fait de notre commune un espace de bien-vivre.

Dans ce cadre, la commune apporte son soutien renouvelé au monde associatif. À l'aide financière directe, sous forme de subventions, s'ajoute une aide indirecte importante avec la mise à disposition des salles municipales et d'un soutien logistique lors de manifestations. Portées par des bénévoles engagés, plus de 20 associations participent toute l'année à la vitalité de notre territoire avec une offre très diversifiée dans le sport, la culture, les manifestations et l'action socio-éducative. Cette richesse n'a pas de prix !

Encore merci à tous pour toutes vos actions, qui, chacune dans son domaine, contribuent à la qualité de vie sur notre territoire !

Le Maire : G. PÉROCHON  
Le Maire-Délégué : D. MARTIN



## Sommaire

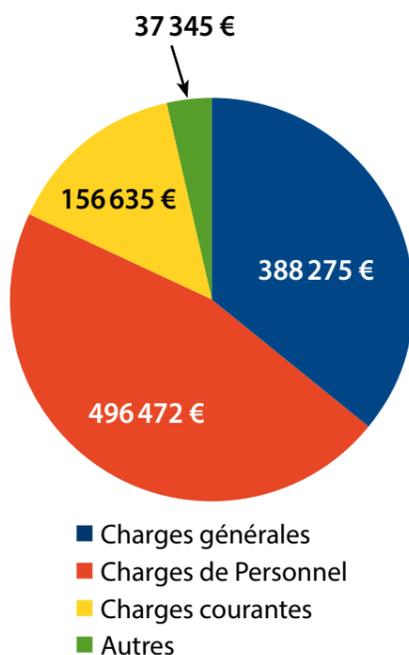
- Résultat 2017 et budget 2018 ..... pages 2 et 3
- La vie municipale, travaux 2018 .... pages 4 et 5
- Un territoire dynamique ..... pages 6 et 7
- Le secteur enfance-jeunesse ..... pages 8 et 9
- La vie associative ..... pages 10 et 11
- Nos annonceurs ..... page 12



# Compte administratif 2017

Il a été adopté le 22 février 2018 par le conseil municipal. Comme toute comptabilité publique, il se présente en 2 parties : la section de fonctionnement pour les recettes et dépenses courantes et la section d'investissement pour les travaux, acquisition de matériel et de bâtiments.

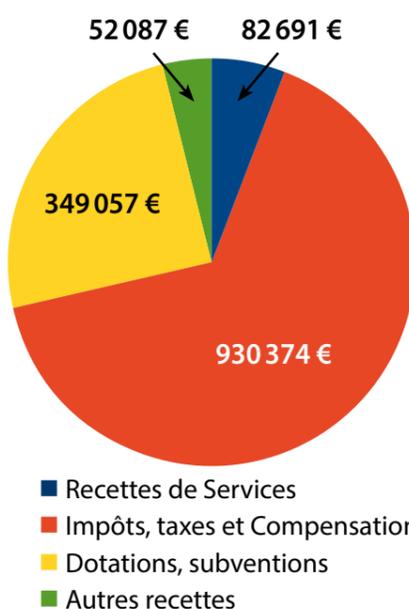
**Pour la section de fonctionnement, les charges réalisées s'élèvent à 1 078 729 € en 2017, stables par rapport à 2016, elles sont réparties comme suit :**



## Charges de Fonctionnement 2017

- Les charges générales sont constituées de l'ensemble des achats et fournitures de fonctionnement courant : fluides, alimentation, fournitures, entretien, assurances, etc.. Elles représentent 36 % de nos charges.
- Les charges de personnel s'élèvent à 496 472 €, soit 46 % de nos charges de fonctionnement. Les agents municipaux assurent les fonctions administratives de la mairie et de la mairie-annexe, les fonctions scolaires (ATSEM et service de cantine) et d'animation (activités périscolaires et garderie), les fonctions d'entretien des bâtiments et de la voirie. Les 17 agents travaillant dans les différents services représentent 14 équivalent temps plein (ETP). Il faut noter que de nombreuses collectivités, de taille équivalente à la nôtre, dépassent le seuil de 50 % des charges de fonctionnement. La mairie organise au mieux les services afin de rester en-deça de ce seuil.
- Les charges de gestion courantes, 156 635 €, sont principalement constituées des indemnités, cotisations sociales et frais de mission, du service incendie (SDIS) et des subventions aux associations.
- Enfin, il faut noter que la commune nouvelle est peu endettée, avec des frais financiers annuels de 13 209 €, sur le bâtiment socio-culturel, la salle du Berry et un tracteur. Ce faible endettement, en fin de remboursement, nous permettra, si nécessaire, de recourir à de nouveaux emprunts pour financer des projets structurants importants.
- Les amortissements s'élèvent à 21 111 €.

**En recettes, l'exercice 2017 cumule un montant de 1 414 209 €**



## Recettes de Fonctionnement 2017

- Les recettes de services et ventes (cantine, locations...) sont de 82 691 €.
- Les impôts, taxes et compensations constituent la principale recette de fonctionnement avec un montant de 930 374 €. Les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) représentent 66 % de nos recettes. Une incertitude importante pèse sur les ressources de la commune, pour 2018, à travers la suppression programmée, par l'État, de la taxe d'habitation. Celle-ci doit théoriquement être compensée « à l'euro près » pour le budget communal. L'avenir le dira...

2017, première année d'harmonisation des taux d'impôts locaux, a vu s'appliquer les taux unifiés pour l'ensemble du territoire de la commune nouvelle. Conformément à nos engagements, ces taux sont maintenus sans augmentation en 2018.

Senillé St-Sauveur 2018	
Taxe d'Habitation (TH)	14,40 %
Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)	15,33 %
Taxe sur le Foncier non-Bâti (TFNB)	37,30 %

- Les dotations et subventions se sont élevées en 2017, avec un bonus de 5 % pour les communes nouvelles, à 349 057 €. Contrairement à de nombreuses collectivités qui voient leurs dotations de fonctionnement baisser, notre commune, voit ses dotations augmenter grâce au bonus de 5 % attribué aux communes nouvelles pendant 3 ans.
- Enfin, des recettes diverses complètent le fonctionnement à hauteur de 52 087 €.

**La section de fonctionnement dégage donc un excédent de 335 481 € qui a permis de financer les investissements.** Cet excédent intègre également deux opérations comptables : solde du budget du lotissement de la rue de Champagne et report des excédents antérieurs.

## Section d'investissement :

Les travaux d'aménagement et de voirie ont constitué la plus grande part des travaux 2017. Ainsi ont été investis **337 800 €** pour l'aménagement du lavoir, travaux et fleurissement des abords de l'EHPAD, entretien et réfection de la voirie...

Les bâtiments communaux ont été aménagés et rénovés, avec la mise en sécurité des écoles (portail, clôture, visio-phone), la mise en conformité des accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR), des travaux de réfection dans les écoles (cloisons, sanitaires...), la rénovation complète de l'installation campanaire de l'église St-André, pour un montant global de **73 977 €**.

Enfin, l'acquisition de matériel, outillages et équipements s'élève à **35 670 €** : fourgon, matériel informatique, jeux de l'école maternelle, bornes de recharge pour véhicules électriques (subventionnées à 90%)...

**C'est donc un total de 527 408 € qui a été investi sur notre territoire en 2017 sans recours à l'emprunt.**

En recettes d'investissement, notre autofinancement a été complété par le remboursement de TVA de 2 exercices, 2016 et 2017, (FCTVA) pour un montant de 184 027 € et des subventions pour un montant de 78 435 €.

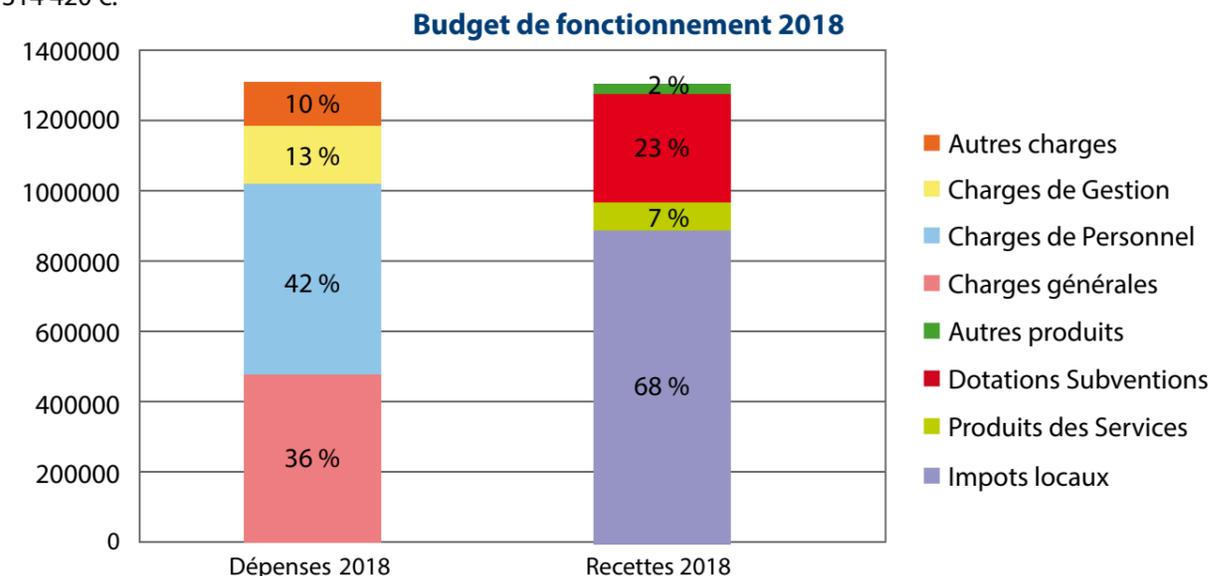
La situation financière fin 2017 est donc satisfaisante avec un **excédent cumulé de 636 491 €**. Cette situation nous permettra de poursuivre en 2018 les investissements nécessaires au développement et au bien-vivre dans notre commune.

# Budget 2018

Le budget 2018 a été adopté par le Conseil Municipal le 22 février 2018.

## Budget de fonctionnement :

Construit sur les mêmes bases qu'en 2017, il prévoit des dépenses et des recettes de fonctionnement à hauteur de 1 314 420 €.



## Section investissement :

Avec le report des années antérieures de 636 491 €, le budget dispose du financement afin de réaliser les travaux 2018. Il s'équilibre à 1 950 911 €.

Les dépenses d'investissements seront consacrées en priorité à :

- **La voirie**, pour 375 000 € afin de poursuivre l'amélioration de la voirie communale et la sécurité, divers aménagements des routes et trottoirs : route des Groies-La Mortaigue ; passage piéton rue du Berry pour sécuriser l'accès à la salle du Berry, aménagement d'un cheminement Place Vaudreching, en prolongement de l'accès à l'EHPAD, accès à la salle de l'Étoile, passerelle sur le Chaudet dans le bourg de St-Sauveur, parking au stade C. Arnault...
  - **Les bâtiments communaux et aménagements** pour 87 500 € : entretien et amélioration des bâtiments scolaires, rénovation de divers bâtiments, (salle de l'étoile, presbytère de St-Sauveur, mairie-annexe...)
  - **Divers investissements et travaux**, pour un montant de 97 500 € sont prévus au cimetière, pour l'éclairage public, le matériel et l'informatique.
  - Le projet de réhabilitation du commerce-restaurant, place de la Foucaudière va rentrer, cette année, dans sa phase opérationnelle avec le marché de maîtrise d'œuvre et les premiers appels d'offre, pour 300 000 € inscrits au budget.
- Au total, **c'est un prévisionnel de plus de 860 000 € qui est fléché vers l'investissement cette année** sur le territoire communal. Le recours à l'emprunt, pour l'opération restaurant, permettra à la commune de conserver des réserves suffisantes et de financer ses projets importants sans augmenter les taux d'imposition communaux, conformément à ses engagements.

## Rénovation achevée pour l'installation campanaire de l'église St-André de Senillé

La plus imposante des cloches nommée « Marie Victorine » a été restaurée par la société Bodet et inaugurée le 10 février 2018.

Les trois autres, nommées « Jean Baptiste », « Pierre Aimé » et « Maurice Marie » ont retrouvé, grâce au travail des agents communaux, une seconde jeunesse après décapage, nettoyage et polissage. Ainsi, à nouveau, tous les détails des inscriptions en écritures gothiques apparaissent avec éclat : les noms des papes, curés, maires, mécènes, parrains, marraines, note, poids... Merci aux agents communaux pour leur implication dans la restauration de ces éléments du patrimoine.



Aujourd'hui, les 4 cloches ont retrouvé leur place en haut du clocher et leurs sonneries rythment à nouveau les journées de Senillé. Cette rénovation représente un coût de 42 000 €, financé par le budget communal sur 2 exercices, 2017 et 2018.



A l'occasion de la cérémonie de retour de la cloche « Marie Victorine », la chapelle St-Anne, entièrement restaurée, a été inaugurée. Les « Amis du vieux Senillé », par la voix de Michel DAGUET, ont retracé l'histoire de cette chapelle.

Cette restauration, réalisée par l'entreprise Polisset, représente un coût de 17 700 €, subventionné à hauteur de 75 % par le Conseil Départemental, le Conseil Régional et la Fondation Patrimoine de la Sorégies.

## Galettes et Contes à la bibliothèque

Comme l'an passé, Régina a organisé un après-midi « Galettes et Contes » qui a réuni une trentaine de nos aînés. Pour beaucoup, cette période de l'année, est l'occasion de se retrouver autour d'un goûter. Aussi, les locaux de la bibliothèque de Saint-Sauveur ont été aménagés en salle de spectacle afin d'accueillir Etyène, conteur professionnel.

Il a su captiver son public en racontant « Le vase au fond du lac » très beau récit dont on peut en tirer la moralité que « la vieillesse rime avec sagesse... » Régina remercie toutes les personnes qui ont répondu à son invitation et la municipalité qui a participé à cette rencontre.



## Adieu à M. Baranger



M. BARANGER, élu de Saint-Sauveur pendant de nombreuses années, nous a quittés le 9 Février 2018. Il allait avoir 90 ans. Après un premier mandat de conseiller municipal, M. BARANGER est élu Maire en 1971 et se consacre à cette tâche jusqu'en 1995. A cette date, il passe le relais de premier édile de la commune à Gérard PÉROCHON, tout en restant adjoint pendant ce dernier mandat. Homme de conviction et d'écoute, M. BARANGER fut un bâtisseur et un précurseur. En effet, sous ses mandats, ont été initiés les travaux de desserte en eau, la première phase du complexe scolaire ainsi que des équipements sportifs. Il a, par ailleurs, été à l'origine de la création du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) entre les écoles de Senillé et de St-Sauveur, sans se douter, à l'époque, de la création de la commune nouvelle de Senillé Saint-Sauveur, plusieurs dizaines d'années après. Il a également facilité l'installation de la société Technibois sur le territoire. Pendant ses mandats, la commune de Saint-Sauveur a vu sa population doubler, passant de 600 à 1100 habitants. A ce jour, nous pensons à sa famille.

## Projets de travaux 2018

**Programmés à hauteur de 375 000 €, les travaux de voirie 2018 ont pour objectifs de :**

### Sécuriser les passages piétons et la circulation automobile :

- Carrefour de la rue du Berry et des Bertinières,
- Réalisation d'une passerelle piéton sur le Chaudet à St-Sauveur.

### Améliorer les accessibilités et les stationnements :

- Réfection du parking du stade d'entraînement C. Arnault,
- Création de places de parking en bas de la rue de la Côte du Pin,
- Aménagement d'un enrochement à la salle de l'Étoile,
- Aménagement de la Place Vaudreching avec un cheminement et accès aux Personnes à Mobilité Réduite, en continuité avec les aménagements réalisés autour de l'EHPAD.

### Entretenir la voirie existante :

- De nombreuses réfections partielles de voirie sont prévues : rue de Beauregard, rue du Dolmen, rue Torse...
- Réfection de la route des Groies à la Mortaigue,
- Pose de panneaux indiquant nos différents producteurs et artisans.

**En ce qui concerne les bâtiments publics, des travaux d'entretien et d'amélioration sont prévus, pour environ 85 000 € :**

- Dans les écoles et au centre socio-culturel : amélioration de l'isolation acoustique, éclairages, réfection des toilettes, divers travaux de plomberie et de peinture...
- Plusieurs chantiers de maçonnerie : four à pain, murs, puits de l'église...
- Renouvellement de divers équipements mobiliers, de secrétariat et d'informatique ; installation d'équipements sportifs en libre-accès.

Enfin, le projet de réhabilitation du café-restaurant de St-Sauveur rentre dans sa phase opérationnelle, avec l'acquisition par la commune du bâtiment actuellement propriété de l'EPF (Établissement Public Foncier), ainsi que la constitution de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Les travaux seront ensuite programmés sur 2019.

Les photos présentées illustrent la situation avant travaux. Nous vous présenterons en cours d'année les réalisations.



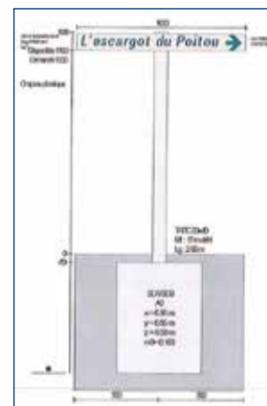
Carrefour de la rue du Berry et des Bertinières



Passerelle piétons sur le Chaudet



Aménagement de la Place Vaudreching



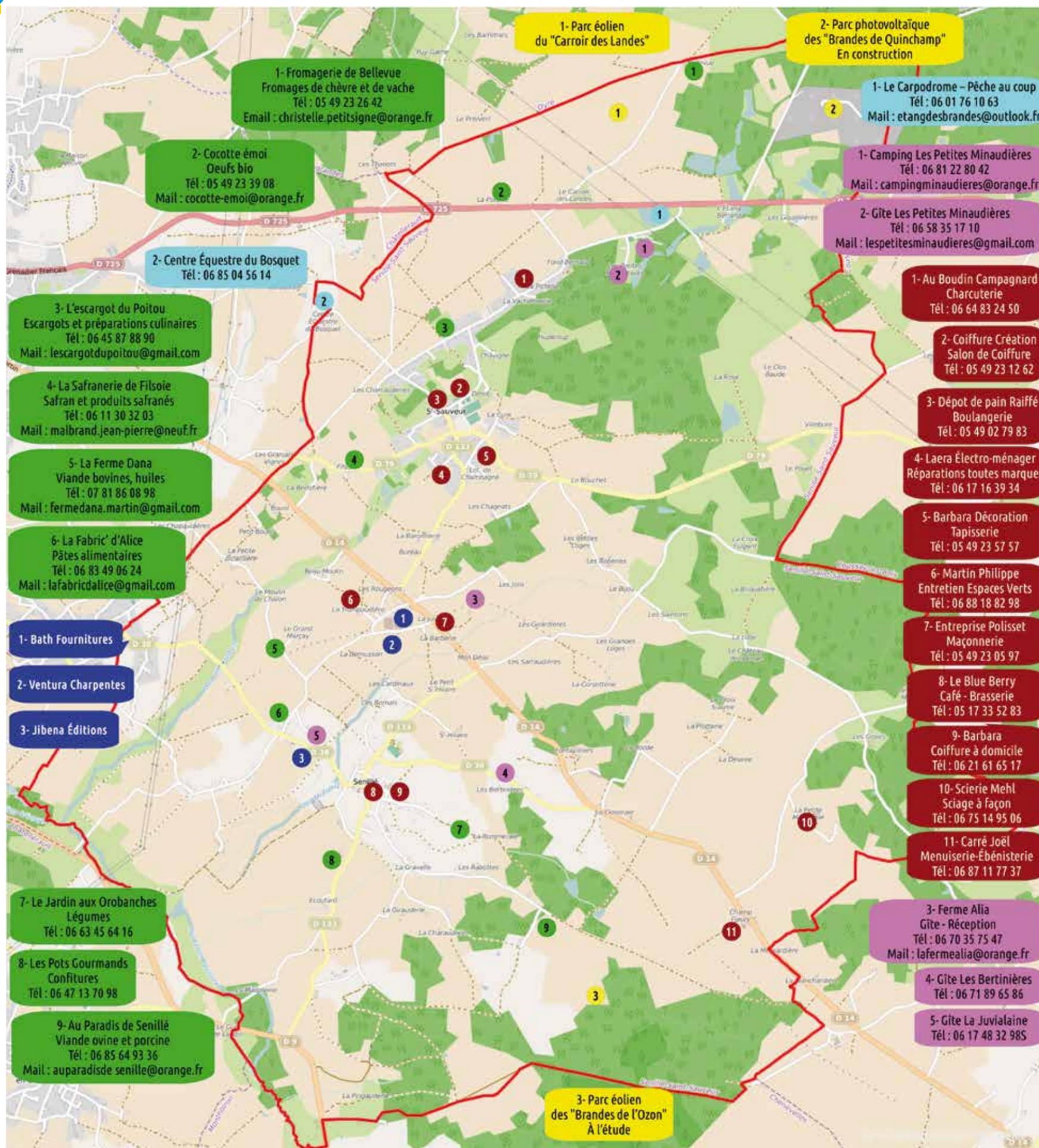
Pose de panneaux indiquant nos différents producteurs et artisans



Plusieurs chantiers de maçonnerie : four à pain, murs, puits de l'église



Projet de réhabilitation du café-restaurant de St-Sauveur



## Un territoire dynamique et riche en initiatives locales !

- Des productions agricoles réalisées sur le territoire, transformées et commercialisées à la ferme, ainsi que sur le marché fermier de St-Sauveur, chaque dernier vendredi du mois à partir de 16 h,
- Des commerçants et artisans qui proposent une large gamme de produits et de services,
- Des entreprises qui contribuent à l'emploi et à l'activité économique,
- Des hébergements en camping et en gîtes haut de gamme dans un milieu naturel et calme,
- Des activités de loisirs avec un centre équestre et un site de pêche,
- Et enfin, plusieurs réalisations et projets de production d'énergies renouvelables à partir de l'éolien et du solaire...

## Centre de Loisirs « La Récré »

Le Centre de Loisirs organise l'accueil des enfants le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

**Organisé sous forme associative**, ce centre assure, depuis plus de 10 ans, un service de qualité qui permet aux enfants de s'épanouir en collectivité, et d'assurer aux parents, pour un coût modique, une garde de leurs enfants en toute sécurité.

La commune de Senillé St-Sauveur contribue fortement au fonctionnement du Centre en mettant à disposition 2 agents : Sandrine qui assure la direction du Centre et Aurélien qui coordonne le secteur Enfance-Jeunesse.

### Aujourd'hui, l'association a besoin de nouveaux adhérents !

En effet, lors de la dernière Assemblée Générale du 31 janvier 2018, le Président Y. PENVEN a annoncé son souhait de passer la main après 4 années de dévouement et de travail au sein du bureau. Nous le remercions chaleureusement pour son action durant toutes ces années.

L'avenir repose donc sur vous, sur votre **engagement comme bénévoles de l'association** afin d'assurer la continuité de ce service si important pour nos enfants ! Vous pourrez ainsi participer activement aux manifestations mais aussi à la gestion du Centre.

Merci de prendre contact avec Sandrine ou Aurélien !



De gauche à droite : M. MARGUINOT, Coordonnateur du secteur Enfance-Jeunesse, M. PENVEN, Président de l'association « La Récré », M. PÉROCHON, Maire de Senillé St-Sauveur.



Les enfants et les encadrantes au centre de Loisirs pendant les vacances d'hiver 2018.

Contact accueil de loisirs :  
Sandrine - 06 76 36 55 93  
sandrinelidonplessi@gmail.com

Contact administratif association :  
Aurélien - 06 18 45 71 99  
orelhilaire@gmail.com



Le Stand du Centre de Loisirs : marché de Noël 2017



Réalisation d'une fresque sur la préhistoire !

## Les rythmes scolaires évolueront-ils à la rentrée 2018 ?



Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 offre la possibilité de déroger à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours dans les écoles maternelles et élémentaires, donnant ainsi la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours.

Certaines communes ont déjà franchi le pas. Senillé Saint-Sauveur a pris le temps de la réflexion qui implique de consulter l'ensemble des acteurs : enseignants, parents et municipalité.

Un sondage a été réalisé auprès des parents qui se sont majoritairement exprimés pour un retour à la semaine de 4 jours.

Pour respecter le délai du 26 janvier 2018 imposé par le décret, un conseil d'école extraordinaire a eu lieu le jeudi 11 janvier 2018. Cette instance qui réunit les enseignants, les représentants des parents d'élèves et la municipalité a voté pour un retour à la semaine de 4 jours.

Cette décision, avec les propositions d'horaires pour la rentrée de septembre 2018, a été transmise à l'inspecteur de l'Éducation Nationale qui fera part de sa décision finale courant mars 2018, avec 2 possibilités : accord pour la dérogation et donc retour aux 4 jours ou refus d'accorder la dérogation et donc maintien des 4 jours et demi hebdomadaires.

Nous vous tiendrons informés de l'organisation retenue.

## Facturation Cantine, TAP et garderie :

Les facturations cantine, TAP et garderie ne sont plus établies directement par notre service administratif municipal mais par la Trésorerie depuis le 1er octobre 2017. Vous recevez donc, depuis cette date, des " Avis de sommes à payer " en lieu et place des factures antérieures. Vous devez continuer à effectuer vos règlements à l'ordre du Trésor Public, soit par voie postale (chèque ou TIP), soit par internet via l'adresse : [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

Par ailleurs, le seuil minimum pour que le système informatique de la Trésorerie déclenche une facturation, est de 15 €. Par conséquent, les avis peuvent vous être adressés plusieurs mois après la date des prestations, si ces dernières sont inférieures à cette somme.

Merci de votre compréhension.



## Relais d'Assistants Maternels



Comme chaque année, le RAM Kirikou et l'association le P'tit Prince ont organisé leurs fêtes de Noël les 15 et 16 décembre derniers. Leurs spectacles se sont déroulés à la salle du Berry. Ces rencontres annuelles entre enfants, parents, assistants-maternels, élus et maires, ont, une fois de plus, permis d'échanger.

Le RAM Kirikou était représenté par 55 enfants, 10 assistants maternels et 72 adultes, l'association Le P'tit Prince par une centaine de personnes. Tout le monde a pu profiter de bons moments en regardant le spectacle musical "Dans Ma Forêt" et celui de la compagnie "Balala".

Les enfants ont été contents de la venue du Père-Noël, distribuant bonbons et chocolats. Les parents ont aussi eu l'occasion de découvrir quelques photos des temps collectifs professionnels autour d'un goûter.

Ces deux journées se sont bien déroulées et ont enchanté petits et grands. Au Noël prochain !



Aménagez vos accès

**COLAS**

Centre-Ouest  
Agence de Châtellerault  
Tél. : 05 49 21 24 54  
e-mail : [contact.chatellerault@colas-co.com](mailto:contact.chatellerault@colas-co.com)

Faites-vous conseiller par des spécialistes

Un choix complet pour vos aménagements

## ACCA



### Quelques lignes sur les activités de l'ACCA au 1<sup>er</sup> semestre 2018 !

L'ACCA a organisé son repas de fin de battue le 24 février à la salle de l'étoile, clôturant une saison riche en sorties au grand gibier.

Les propriétaires et exploitants agricoles ont été invités à partager ce moment de convivialité avec les chasseurs. C'est ainsi l'occasion de les remercier, puisque nous chassons sur leurs terres, mais également de déguster tous ensemble le fruit de la chasse. Cuit dans un four à pain gracieusement mis à disposition par Bernard HAY, c'est un sanglier qui était au menu.

La participation à cette journée fut moins importante que prévue car de nombreux chasseurs et propriétaires ont assisté ce même samedi aux obsèques de M. Santo PETTINATO, ancien Président de l'ACCA. Il avait beaucoup œuvré pour l'association et nous lui rendons aujourd'hui hommage.



Le 17 Mars, notre soirée Paëlla, ouverte à tous, s'est déroulée Salle du Berry. Un moment festif dans une très bonne ambiance. Une journée pêche sera organisée, le samedi 21 avril, sur l'étang communal des Charrauts.

Enfin les 12 et 13 mai, nous clôturerons la saison 2017-2018 par le Ball-trap en espérant atteindre la participation record de l'année dernière.



## AGYL

Les séances de Gymnastique Volontaire (GV) et Qi Gong sont dispensées à la salle du Berry :

- Gymnastique volontaire le lundi de 14h30 à 15h30 et le jeudi de 18h30 à 19h30,
- Qi Gong le mercredi de 18h30 à 19h30.

Il est possible de venir découvrir ces disciplines jusqu'au 21 juin pour la GV et jusqu'au 4 juillet pour le Qi Gong.

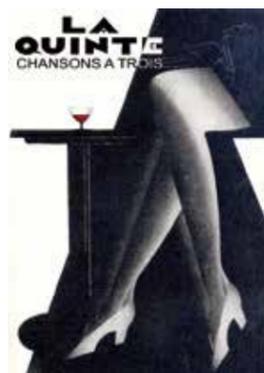
Le vendredi 16 mars, une journée « GV Seniors » a été organisée à Senillé, par le comité départemental de gymnastique volontaire de la Vienne, avec conférence et ateliers.

Le dimanche 17 juin prochain se déroulera en matinée notre randonnée annuelle, suivie d'un « pique-nique sorti du panier » (départ à 9 heures de la place de l'église St-André de Senillé). Quant à la rando nocturne, elle aura lieu le vendredi 14 septembre, avec départ à 20 heures de la place de l'église St-André de Senillé.

Notre AG annuelle, ouverte à tous, se tiendra le vendredi 31 août, salle de Vaudreching.

Le concours de belote Agyl est prévu le samedi 3 novembre après-midi.

## Spectacles organisés par «Arts en Senillé St-Sauveur»



Après la pièce de théâtre, «La bonne adresse», jouée avec succès, le 14 janvier 2018, par la troupe «1,2,3 en scène», «Arts en Senillé St-Sauveur» vous propose le 6 avril à 20h30 un spectacle à la fois humoristique et musical «Déboires et maux d'amour» par le trio «La Quinte». A la fois chanteuses et instrumentistes, trois jeunes femmes plongent le spectateur dans un monde irrésistiblement espiègle et troublant, où tout -ou presque- tourne autour de la femme et de l'amour. Un trio de flûte, alto et guitare pour servir des textes cocasses de Jean Yanne, Francis Blanche, Anne Sylvestre ou Guy Marchand... Un plaisir pour les yeux et les oreilles à déguster sans modération. Tarifs : adultes 10€ ; de 12 à 18 ans 8€. Retrait des billets au Blue Berry ou réservations au 05 49 93 65 41.

## La Clé des Chants

En ce début d'année 2018, la chorale « La Clé des Chants » était en pleine répétition avant son concert du dimanche 25 Février, concert donné à la salle du Berry avec la participation de l'harmonie de "Scorbé-Clairvaux Thuré" en seconde partie. Cette manifestation s'est déroulée au profit des sinistrés de l'Île St-Martin devant plus de 200 spectateurs. La collecte en faveur de la Croix rouge a rapporté plus de 900 €. Merci pour votre générosité. La chorale, présente à St-Sauveur pour la St-Blaise, le sera également pour la commémoration du 8 Mai, puis, à Senillé, pour la fête de la musique le 21 juin. Les répétitions de la chorale ont lieu tous les mardis de 20h15 à 22h00 à la salle de Vaudreching. Si vous avez envie de vous y joindre, venez nous retrouver. Le meilleur accueil vous sera réservé. A bientôt !



## Comité d'animation

Le Comité d'Animation organise, comme chaque année, de nombreuses manifestations à destination de la population de Senillé St-Sauveur :

- Halloween avec une déambulation des enfants.
- La marche d'hiver avec plus de 100 marcheurs qui ont partagé le repas servi par le Comité.
- Le marché de Noël 2017 a connu une excellente affluence au long de la journée, avec de nombreux producteurs et stands d'associations. Un sympathique moment de partage autour d'un bon vin chaud !

L'Assemblée Générale s'est tenue le 19 janvier 2018. Après un rappel des activités, le rapport moral et financier, l'assemblée a élu son bureau 2018 avec comme Président : Jean-Jacques POIRAUT, Vice-Président : Emmanuel MOREAU, Trésorier : M. Jean-Yves GILET, Secrétaire : M. Philippe CHARLET.

Le responsable du matériel est M. Michel RAIFFÉ. N'hésitez pas à le contacter pour toute location : michel.raiffe@bbox.fr ou tél : 05 49 23 00 26.



## Saveurs de Senillé St-Sauveur et Comité des Fêtes



### Quand deux associations s'entraident pour une belle réussite !

En fin d'année, le Comité des Fêtes, via son vice-président Francis BOSSUT, avait proposé aux producteurs des Saveurs de Senillé Saint-Sauveur de s'associer pour la fête des Brûle-Sapins : un prétexte pour passer une bonne soirée conviviale !

Et ce fut le cas ! Un peu plus d'une centaine de personnes était au rendez-vous pour l'allumage des feux ! Et les enfants pouvaient voir s'envoler leurs bêtises passées, car chaque classe avait participé à la rédaction de petits cartons accrochés sur un des sapins de l'école, une bonne manière de faire prendre de bonnes résolutions !

Avant de passer à table, le Comité des Fêtes a offert un sympathique apéritif à tous les participants et c'est plus de 80 convives qui ont profité du repas des producteurs. Pour une douzaine d'euros, ils ont mangé escargots, charcuterie, de l'agneau ou du bœuf, pâtes au safran, fromages et dessert ! Le tout avait été cuisiné par les producteurs eux-mêmes.

La soirée fut vraiment appréciée par l'ensemble des participants : convives, Comité des Fêtes et producteurs des Saveurs.

Le résultat est sans appel : la date est réservée pour l'année prochaine !

DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

**BURO SERVICE CALIPAGE OFFICE**

Consomables informatiques  
Fournitures de bureau  
Mobilier de bureau  
Photocopieurs - Fax  
Bureautique

à la sortie Sud de Châtellerauld entre Renout et Citroën  
*Votre grande surface de papeterie, d'informatique et de mobilier*  
Zone Commerciale SUD  
86100 Châtellerauld - Tél. 05 49 21 63 55 - Fax 05 49 21 07 82  
www.buro-service-calipage.com

**MARTIN Philippe**  
SIRET 519 013 437 00016

Création et entretien  
d'espaces verts

La Trompaudière - 86100 St-SAUVEUR

Tél. : 05 49 23 38 75  
Port : 06 88 18 82 98

Fabrication de pâtes sèches artisanales  
De nos champs à votre assiette

Magasin à la ferme ouvert le vendredi  
de 16h à 14h

**LA FABRIC d'Alice**  
Fabrication de pâtes artisanales

SCEA de la Voûte  
Alice et Nicolas Baron  
9 rue de la Voûte  
86 100 Senillé St-Sauveur  
lafabricalice@gmail.com  
06 83 44 06 24 / 06 46 74 54 43

**Fromagerie Polysigne**  
Allée de la Marchandière - Senillé-Saint-Sauveur

**BRICO MARCHÉ SA MUSSYL**  
BRICOLAGE - DÉCORATION - MATÉRIAUX BÂTI  
JARDINAGE - ANIMALERIE

SAV - Location camion - Coupe bois  
Découpe verre - Dépôt de gaz

OUVERTURE :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h - 14h15 à 19h  
le samedi de 9h à 12h - 14h à 19h

3, rue Rolland Garros - 86100 Châtellerauld  
Tél. 05 49 02 05 60 - Fax : 05 49 21 75 88

INFORMATIQUE  
Matériel, logiciel, installation

RESEAU  
Configuration, Téléphonie

MAINTENANCE  
Support, Service Après-Vente

FORMATION  
Bureautique, Progiciel

Particuliers - Professionnels

**mli informatique** 32 Rue Pierre Pleignard - Châtellerauld  
Tél : 05 49 85 06 06

**Ets Serge GRAVELEAU**

ELAGAGE  
ESPACES VERTS  
CLÔTURES  
Entretien PARCS et JARDINS

Tél. : 05 49 23 51 66 - Fax : 05 49 02 81 95  
"Le Jeu" - 86220 INGRANDES-SUR-VIENNE

**ENTREPRISE GÉNÉRALE de BÂTIMENT**

MAÇONNERIE  
Neuf & Rénovation

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE  
RAVALEMENT - CARRELAGE

**Sébastien VÉDIER** Allée de la Marchandière  
86530 AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULD

Tél. : 05 49 93 29 20  
Port. : 06 81 38 15 23

**BOOSTEZ VOS NEURONES**  
en jouant avec

**Multijeu** magazine  
DES JEUX POUR TOUTE LA FAMILLE !  
JOUEZ AVEC LES MOTS !  
BOOSTEZ VOS NEURONES !

**GH Loisirs**

Éditions Jibena  
11 rue des Lavois  
86 100 Senillé St Sauveur  
Tél. : 05 49 85 49 85